

■ **KM-DUC Electricité SA**, à Nyon (FOSC du 21.10.2003, p. 16). Statuts modifiés le 15 décembre 2003. Selon contrat de fusion du 15 décembre 2003 et bilan au 31 août 2003, la société reprend à titre universel et sans liquidation, au sens de l'art. 748 CO, l'actif (CHF 661'816.56) et le passif (CHF 408'666.26), soit un actif net de CHF 253'150.30, de la société Duc Electricité S.A., à Nyon. En contrepartie, il est remis à l'actionnaire de Duc Electricité S.A. 50 actions nominatives de CHF 1'000, entièrement libérées, de la société KM-Duc Electricité SA, dont le capital-actions est porté de CHF 150'000 à CHF 200'000 par l'émission de 50 actions nominatives de CHF 1'000. Capital-actions entièrement libéré: CHF 200'000, divisé en 200 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité.

Journal no 12336 du 23.12.2003

(02055464 / CH-550.0.061.966-9)